

Décision 02-D-26 du 09 avril 2002

relative à une saisine de la société Prieur Sports dans le secteur de la distribution des équipements d'escrime

Posted on: 26 avril 2002 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Prieur Sports

Dispositif(s)

Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

Adidas-Salomon, Allstar Fecht Center GmbH

Lire

le texte intégral de la décision

33.28 Ko